



Les textes sacrés appellent-ils à la violence ?



Avant-propos

Certains passages de textes sacrés font frémir. Est-il possible de les lire autrement, en désamorçant leur violence grâce à une approche de type historique et critique ? Dans cette analyse, Dominique Desclin (formatrice permanente au Cefoc) montre l'importance d'une démarche d'interprétation par rapport à des textes issus de la Bible ou du Coran, en passant par... « La Marseillaise ».



Le Cefoc (Centre de formation Cardijn) est une association d'Éducation permanente qui organise chaque année une cinquantaine de groupes de formation en Belgique. Ces groupes rassemblent des personnes issues ou solidaires des milieux populaires. Les différentes formations proposées visent à s'interroger sur le sens de la vie, à réfléchir à comment vivre ensemble de manière citoyenne, en agissant dans le sens d'une société plus démocratique et plus solidaire.

Dans le prolongement de ses activités de formation, le Cefoc publie chaque année de courts textes d'analyse et une étude. Les thématiques abordées trouvent leur source dans les réflexions mises sur la table par les participants aux formations. Les textes sont destinés aux acteurs du monde associatif et à tout citoyen à la recherche d'outils de compréhension de la société susceptibles de favoriser l'émancipation et la mobilisation individuelles et collectives.



Introduction

Une analyse précédente¹ posait la question : les religions sont-elles nécessairement sources de violence ? Le recours à la sociologie avait permis de montrer qu'elles ont été et peuvent encore être utilisées comme une idéologie pour justifier la violence. Dans cette nouvelle analyse, Dominique Desclin, formatrice permanente au Cefoc, prolonge la réflexion en interrogeant des textes de référence des traditions religieuses, plus précisément la Bible et le Coran. Comment aborder des passages de ces textes qui appellent à la violence ? Faut-il les prendre au pied de la lettre, comme le font aussi bien des protestants fondamentalistes soutenant les politiques racistes et inégalitaires de Trump ou de Bolsonaro que les terroristes de Daech ? Est-il possible de les lire autrement, en désamorçant leur possible violence grâce à une approche de type historique et critique ? Car certains passages font frémir : « *Et tuez-les, les mécréants, où que vous les rencontriez* »² ou « *Dieu ! Casse-leur les dents dans la gueule ! Le juste se réjouira en voyant la vengeance : il lavera ses pieds dans le sang des méchants* »³.

À quelles traditions appartiennent ces citations ?

La question a été posée aux participants d'un groupe de formation du Cefoc à l'occasion d'une animation pour introduire une réflexion sur les convictions. On pouvait remarquer que les propos violents étaient systématiquement attribués au Coran alors que les sujets comme le pardon et la tolérance l'étaient à la Bible. Comment expliquer cela ? Les attentats commis ces dernières années par des groupes terroristes et extrémistes musulmans ont eu pour conséquence de provoquer l'amalgame entre Islam et terrorisme, de faire passer le Coran comme un rassemblement de textes appelant à la violence. D'autre part, des personnes issues

du monde chrétien ont une méconnaissance de ce qui constitue leurs propres textes fondateurs et ignorent simplement la présence de passages violents dans la Bible.

Pour que des textes sacrés puissent garder une pertinence aujourd'hui, il importe de leur appliquer quatre règles. La première est la relativisation : les passages violents ne représentent pas la totalité des textes sacrés. La seconde consiste à tenir compte du genre littéraire de ces textes : par exemple, la prière d'une victime ne se lit pas comme une lettre d'amour ni comme le compte rendu d'une recherche scientifique. La troisième est de restituer le contexte historique dans lequel l'extrait a été écrit. Et enfin, il s'agit de repérer les différents sens que ce passage a pris au fil du temps.

Le but de cette analyse n'est pas de recenser de façon exhaustive les interprétations des textes concernés. Il ne s'agit pas d'un travail d'exégète. L'objectif est plutôt de faire tomber quelques préjugés sur les textes sacrés et de comprendre le sens que pourraient avoir ces textes aujourd'hui.

Un petit détour par « La Marseillaise »

La coupe du monde de football et les commémorations de l'armistice de 1918 nous ont donné à entendre jusqu'à saturation « La Marseillaise ». Un texte que l'on peut qualifier de sacré, même s'il ne se revendique d'aucune religion. Un hymne national dont les paroles résonnent pourtant comme un appel à la violence : « *Aux armes, citoyens [...] Qu'un sang impur abreuve nos sillons ! [...] Amour sacré de la Patrie, conduis, soutiens nos bras vengeurs ! Liberté, Liberté chérie, combats avec tes défenseurs ! [...] Que tes ennemis expirants voient ton triomphe et notre gloire !* ». Le fait de chanter leur hymne national lors d'événements officiels ou festifs fait-il des Français une horde de sauvages, prêts à en découdre avec tout étranger ?

Pour être compris, ce texte doit être remis dans le contexte de son époque. Il a été créé en 1792, en Alsace, par Rouget de Lisle à la demande du baron Diltrich durant la guerre de la France révolutionnaire contre l'Autriche. Il s'agissait d'un chant de

¹ D. DESCLIN, *Violence et religions : je t'aime, moi non plus ?*, analyse n°2, Namur, Cefoc, mars 2018.

² Coran, Sourate 2. 191.

³ Bible, Psaume 58, 7. Lire à ce sujet : A. WÉNIN, *Psaumes censurés. Quand la prière a des accents violents*, Paris, Cerf, 2017.

guerre, celui de l'armée du Rhin, destiné, par ses paroles et sa musique, à mobiliser des volontaires et à galvaniser les soldats contre les Autrichiens pour défendre la patrie. Le sang impur dont parle le refrain est donc celui des ennemis.

Le chant rencontre un succès tel qu'il est reconnu par un décret, en 1795, comme chant national. Il devient alors « La Marseillaise ». Il est pris comme un appel à lutter pour défendre la jeune république contre la tyrannie des monarques étrangers, alliés à la noblesse française. Le sang impur n'est plus celui des ennemis mais celui du peuple sacrifié.

Au fil des siècles, ce chant de guerre est devenu l'expression des idéaux français : la liberté (contre la tyrannie), l'égalité (« *Allons* » s'adresse à tous) et la fraternité (tous les citoyens sont frères puisque enfants de la Patrie). De façon encore plus universelle, il est devenu le symbole de l'espoir en un monde meilleur (le sang comme la semence dans les sillons de la terre).

La mise en contexte, le rappel du genre littéraire du texte et l'histoire de son interprétation rendent anachronique une lecture de ce texte qui serait, pour aujourd'hui, un appel à la violence par les armes.

La Bible et ses textes violents

Du conflit meurtrier entre Caïn et Abel à la mort violente de Jésus, en passant par l'engloutissement de l'humanité sous le déluge, le sacrifice (qui n'aboutira pas) d'Isaac par son père Abraham et les nombreux massacres racontés à l'occasion de la conquête du territoire d'Israël, la Bible contient de nombreux textes de fureur et de sang. Elle présente parfois Dieu lui-même comme violent, purificateur ethnique ou vengeur. Beaucoup de chrétiens préfèrent ignorer ce fait qui les dérange. À la lecture d'un de ces textes, une participante d'un groupe de formation du Cefoc réagit : « *Si on m'avait dit que ces textes étaient dans la Bible, j'aurais affirmé que c'était faux !* ». Et pourtant, ces textes violents existent bel et bien. Il est impossible aujourd'hui de les ignorer même s'ils sont choquants et déstabilisants pour des croyants.

La démarche de critique historique qui vient d'être appliquée à l'hymne national français peut et doit être appliquée également aux textes de la Bible. Ainsi, à propos du texte fondateur du judaïsme (et aussi du christianisme) : la fuite d'Égypte du peuple hébreu grâce au passage de la Mer à pied et à l'anéantissement de l'armée de pharaons. « *Yhwh se débarrassa des Égyptiens au milieu de la mer. Il ne resta personne. Yhwh, en ce jour-là, sauva Israël de la main de l'Égypte et Israël vit l'Égypte morte sur le rivage de la mer* »⁴.

La première question à se poser est celle du type de récit utilisé. S'agit-il d'un récit historique ? Thomas Römer⁵, grand spécialiste des études bibliques, répond : « *Certainement pas. C'est clairement un récit symbolique.* »⁶. Ce récit du passage de la Mer ne raconte donc pas un événement historique. D'ailleurs, il n'est pas attesté par des documents égyptiens de l'époque : si un pharaon avait disparu avec toute son armée, les archives égyptiennes en auraient gardé des traces. Tout au plus peut-on supposer que ce texte garde mémoire d'une libération de quelques esclaves, impossible à dater ni à situer en un endroit précis.

Mais alors, pourquoi avoir écrit un tel récit légendaire, cette sorte d'épopée ? Il semble bien que la rédaction finale de ce texte remonte à une époque où les Juifs vivent sous l'occupation soit des Babyloniens, soit des Perses. En racontant une origine commune (la libération de l'esclavage de leurs ancêtres), il contribue à construire et à défendre l'identité collective du peuple contre les puissances étrangères. Le récit évoque, dès lors, un dieu guerrier qui mène son peuple à la libération afin de démontrer qu'il est plus fort que les occupants et supérieur à leurs divinités. Il a été écrit par des juifs croyants désireux de témoigner de leur foi en un dieu qui prend parti pour les opprimés et de donner à leurs compatriotes

⁴ Exode, 14, 25. Lire à ce sujet A. WÉNIN, *Naissance d'un peuple, gloire de Dieu [Exode 14-15]*, Namur, Lessius, 2018.

⁵ Thomas Römer est professeur au Collège de France. Il enseigne l'Ancien Testament à la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Lausanne.

⁶ T. RÖMER, L. BISCHOFF, *Naissance de la Bible. Comment elle a été écrite*, Bruxelles, Le Lombard, 2018, p.31.



des raisons d'espérer en celui qui pourrait, à nouveau, les libérer des oppresseurs.

Reste cependant la question de l'existence d'un dieu violent. Pour Thomas Römer, replacer ces textes dans leur contexte historique est essentiel mais pas suffisant. Il importe aussi de tenir compte de l'histoire de la foi monothéiste (croire en un seul dieu). Celle-ci est le résultat d'un processus long et évolutif. L'Ancien Testament a non seulement gardé les différentes manières dont Israël a rendu compte de son dieu mais il a retenu aussi les différents courants parfois contradictoires qui l'ont constitué. Par exemple, les exégètes s'accordent pour affirmer que le Pentateuque (les cinq premiers livres de la Bible, dont le livre de l'Exode) est un assemblage de textes élaborés sur plusieurs centaines d'années et aux conceptions théologiques différentes. Ce qui explique les doublons et les contradictions dans les récits qui, selon le bibliste, « dialoguent les uns avec les autres, et quiconque veut entrer dans cet espace de la Bible doit prendre part à ce dialogue, doit s'appropriier, ou aussi critiquer les différents discours » sur le dieu de l'Ancien Testament⁷. Ces contradictions renvoient le croyant au fait que personne ne peut avoir un discours définitif sur dieu et qu'il ne peut choisir la seule image d'un dieu violent et vengeur pour justifier sa violence.

Le Coran est-il un texte violent ?

Les attentats commis ces dernières années par des groupes terroristes extrémistes musulmans ont eu pour conséquence de provoquer un amalgame entre l'Islam et le terrorisme. Mais aussi de faire passer le Coran comme un texte appelant à la violence. Qu'en est-il ? Des passages violents existent bel et bien dans le Coran. Selon Abdelouahid El Alami⁸, il faut

⁷ T. RÖMER, *Dieu obscur*, Genève, Labor et Fides, p.26.

⁸ Abdelouahid El Alami est né au Maroc où il a étudié la littérature arabe à l'Université de Tétouan et la philosophie à l'Université de Rabbat. Arrivé en Belgique, il a obtenu un Master en Islamologie à l'Université Libre de Bruxelles. Les citations reprises dans cette analyse sont issues d'un exposé qu'il a tenu lors d'une de session de formation à Hurtebise en janvier 2017.

distinguer, parmi eux, plusieurs types de textes.

D'une part, il y a des textes narratifs : il s'agit souvent de scènes relatives au jugement dernier, à interpréter dans une perspective métaphorique, comme des images pour en tirer une leçon de morale. « Prenez-le ! Emportez-le au fond de la Fournaise ! Puis, versez sur sa tête le tourment de l'eau bouillante ! »⁹. Le châtement ici n'est pas un fait : il est une menace.

D'autre part, il y a des textes où l'on pourrait comprendre que Dieu lui-même ordonne des actions violentes : « Et tuez les, [les mécréants] où que vous les rencontriez et chassez-les d'où ils vous ont chassés : l'association est plus grave que le meurtre. Mais ne les combattez pas près de la Mosquée sacrée avant qu'ils ne vous y aient combattus. S'ils vous y combattent, tuez-les donc. Telle est la rétribution des mécréants. »¹⁰ ; « Après que les mois sacrés se seront écoulés, tuez-les polythéistes partout où vous les trouverez »¹¹.

Pour El Alami, contrairement à une idée répandue selon laquelle les textes du Coran sont à appliquer tels quels, ceux-ci ont toujours été délimités, conditionnés, relativisés par l'herméneutique traditionnelle (l'art d'interpréter des textes). Ils ont toujours été interprétés selon certains principes.

Le premier de ces principes est de relativiser ces versets violents en les contrebalançant par les nombreux versets miséricordieux et ceux qui appellent à l'amour et à la fraternité. Un exemple parmi de nombreux autres : « Si ton Seigneur le voulait, tous les habitants de la terre croiraient. Peux-tu, toi, contraindre les hommes à être croyants ? »¹².

Le second est celui de l'abrogation. Il consiste à annuler une injonction divine par une autre. Les exégètes coraniques classiques font appel à l'histoire pour distinguer différentes périodes : la période mecquoise (610-622) et la période médinoise (622-632). En cas de litige entre des versets coraniques, l'injonction la plus

⁹ 44.47.

¹⁰ 2.191.

¹¹ 9.5.

¹² 10.99.

récente annule la plus ancienne. Par exemple, bien qu'elles ne traitent pas de la violence, les règles de succession en matière d'héritage illustrent bien la notion d'abrogation. La sourate 2.180 (« *Voici ce qui vous est prescrit : quand la mort se présente à l'un de vous, si celui-ci laisse des biens, il doit faire un testament en faveur de ses père et mère, de ses parents proches conformément à l'usage. [...]* ») est abrogée par la sourate 6.11, considérée comme plus récente (« *Quant à vous enfants, Dieu vous ordonne d'attribuer au garçon une part égale à celle de deux filles* »).

Ces deux principes utilisés par l'exégèse classique ont pour fondement la conviction que la parole divine est ancrée dans la réalité humaine, qu'elle est en dialectique avec les événements historiques. Ils ont permis une relativisation de certains extraits violents.

Mais selon El Alami, ces principes ne sont plus suffisants car l'herméneutique est elle-même dépendante du contexte sociopolitique et cognitif des exégètes. En périodes de crispation et de détresse sociale et politique, l'interprétation des textes a été restrictive. Tandis qu'en périodes d'apaisement, elle était plus ouverte et nuancée. L'interprétation traditionnelle des textes est surtout le produit d'un Islam de l'Empire, qui a donné naissance à la civilisation arabo-islamique ; elle ne serait donc plus vraiment adaptée à un monde sécularisé.

El Alami appelle à une typologie temporelle « *qui distingue entre les textes qui sont le produit de la dialectique de la révélation avec la société humaine du moment coranique, c'est-à-dire la société Arabe du 7^e siècle, et les textes de valeur éthique et spirituelle qui transcendent l'espace-temps et l'histoire de ce moment* ». Selon lui, la parole divine est en dialectique avec la réalité humaine : « *La responsabilisation de l'homme implique son devoir à composer à son tour avec les réalités nouvelles et ouvertes en permanence* ».

En conclusion

Les textes sacrés sont-ils violents ? Oui, il y a des passages violents dans la Bible comme dans le Coran. Mais ces deux livres contiennent bien d'autres textes

pacificateurs ! Par ailleurs, des textes emblématiques comme « La Marseillaise » contiennent aussi des extraits violents. Dès lors, quel sort réserver à ces textes ? Interdire de les lire, en public, comme le souhaiteraient certains ? Il semble qu'ils peuvent, au contraire, être utiles aujourd'hui, mais sous plusieurs conditions.

La première est de les remettre dans le contexte de leur époque. Pour cela, il importe de se référer au travail des historiens, des exégètes et de le transmettre aux croyants comme aux non-croyants. Une lecture fondamentaliste, au nom de la fidélité au texte, ne fait que les figer dans un passé révolu. La deuxième est de les relativiser : ces passages sont finalement minoritaires. La troisième est de déterminer le genre littéraire afin de mieux cerner l'objectif de ce texte. Et enfin, il est nécessaire d'en retracer les différentes relectures.

Ces récits témoignent de la recherche de l'humain à articuler le sens de sa vie et le regard qu'il porte sur la société. Avec leurs contradictions et leurs violences, ils nous interrogent, nous renvoient à notre propre violence, à notre façon de chercher un sens à la vie dans la société actuelle. Ils peuvent être éclairants à condition de s'engager dans cette quête de ce sens, d'interpréter les textes et de pouvoir exercer son propre jugement critique. Cela peut être rencontré dans le cadre de l'Éducation permanente, à travers une démarche qui permette d'approcher les textes avec une lecture critique, de manière accessible à tou.te.s et en particulier aux personnes issues des milieux populaires, tout en les articulant à des questions de sens pour aujourd'hui.

« *Apprendre à penser, parce que la pensée est menacée aujourd'hui, c'est la tâche révolutionnaire par excellence.* », disait Maurice Bellet¹³.



Dominique Desclin,
Formatrice permanente au Cefoc

¹³ M. BELLET, cité dans la brochure de présentation du Cefoc, *Au risque de changer*, p.2.

Pour aller plus loin

Thomas RÖMER, *Dieu obscur*, Genève, Labor et Fides.

Thomas RÖMER, Léonie BISCHOFF, *Naissance de la Bible. Comment elle a été écrite*, Bruxelles, Le Lombard, 2018.

Pour travailler ce texte en groupe

a) Proposer au groupe un quizz sur les citations dans les textes sacrés : à quelles traditions appartiennent ces extraits ? Exemples d'extraits de la Bible et du Coran :

« Lorsque Yahvé ton Dieu t'aura fait entrer dans le pays dont tu vas prendre possession, des nations nombreuses tomberont devant toi [...] Tu ne concluras pas d'alliance avec elles, tu ne leur feras pas grâce. Tu ne contracteras pas de mariage avec elles, tu ne donneras pas ta fille à leur fils, ni ne prendras leur fille pour ton fils. Car ton fils serait détourné de me suivre; il servirait d'autres dieux; et la colère de Yahvé s'enflammerait contre vous et il t'exterminerait promptement. » (Bible, DT 7.1-5)

« Yhwh se débarrassa des Égyptiens au milieu de la mer. Il ne resta personne. Yhwh, en ce jour-là, sauva Israël de la main de l'Égypte et Israël vit l'Égypte morte sur le rivage de la mer. » (Bible, Ex 14.25)

« Car le royaume de Dieu, ce n'est pas le manger et le boire, mais la justice, la paix et la joie, par le Saint Esprit. » (Bible, Romains 14.17)

« Il sera le juge des nations, L'arbitre d'un grand nombre de peuples. De leurs glaives ils forgeront des hoyaux, et de leurs lances des serpes : une nation ne tirera plus l'épée contre une autre, et l'on n'apprendra plus la guerre. » (Bible, Esaïe 2.4)

« Les croyants et les croyantes sont solidaires les uns des autres. Ils ordonnent le bien et interdisent le mal, ils s'acquittent de la prière, ils donnent l'aumône et ils obéissent à Dieu et à son Prophète. Voilà ceux auxquels Dieu fera miséricorde. » (Coran, 9.71)



« Qu'ils pardonnent et observent. N'aimez-vous pas que Dieu vous pardonne ? Et Dieu est pardonneur et miséricordieux. » (Coran, 24.22)

« Les blessures tombent sous la loi du talion ; mais celui qui abandonnera généreusement son droit obtiendra l'expiation de ses fautes. Les injustes sont ceux qui ne jugent pas les hommes d'après ce que Dieu a révélé. » (Coran, 5.45)

« Et tuez-les, où que vous les rencontriez et chassez-les d'où ils vous ont chassés : l'association est plus grave que le meurtre. Mais ne les combattez pas près de la Mosquée sacrée avant qu'ils ne vous y aient combattus. S'ils vous y combattent, tuez-les donc. Telle est la rétribution des mécréants. » (Coran, 2.191)

b) Qu'est-ce qui nous frappe/nous étonne à l'issue de ce quizz ?

c) Lecture de l'analyse

c) Que retirer de ce texte pour notre vie, nos engagements ?